FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL

https://fondation.creditmutuel.com/fr/index.html





Statut : Fondation sous égide de la Fondation de France

Champ d'intervention : vulnérabilité, précarité, culture, éducation et

sensibilisation, environnement

Secteurs d'intervention : tous secteurs

Zone d'intervention: Internationale, nationale, régionale ou locale

Bénéficiaires des projets soutenus : tous publics

Créée début 2009 et placée sous l'égide la Fondation de France, la Fondation du Crédit Mutuel a pour objet de soutenir des œuvres et organismes dans tous les domaines de l'intérêt général, en France et à l'étranger. Elle mène des actions autour de la promotion de la lecture et de la langue française, y compris en intégrant une forte dimension de lutte contre l'exclusion économique et sociale.

Son intervention peut être locale, régionale, nationale, voire internationale et prendre des formes très variées : soutien à des associations, des écoles, des manifestations, des institutions...; création de programmes et de prix ; conseil aux associations ; conseil en recherche de financement...

Èligibilité des projets		
Statut juridique des organismes susceptible d'être éligibles	Organisations à but non lucratif, organisations non gouvernementales, fondations, institutions, académies, rectorats, CRPD (réseau Canopé), groupement d'écoles, collèges et lycées, collectivités locales ou territoriales.	
Territoire d'intervention du projet	Local, départemental, régional, national international	
Type de projet soutenu	Financements annuels, renouvelables deux fois en fonction des actions menées. Certaines actions régionales et nationales peuvent être soutenues plus longtemps. Les pôles-pilotes sont soutenus de façon pérenne.	
Critères de la sélection	- les projets menés aux plans local et régional doivent être validés et faire l'objet d'un cofinancement par les fédérations régionales du Crédit Mutuel. Un correspondant de la Fondation est désigné dans chaque fédération (voir site Internet) et reçoit également tous les projets. - intérêt, originalité et exemplarité du projet, promotion de la lecture sous toutes ses formes, actions inscrites dans la durée, actions de terrain, actions lecture avec une forte dimension sociale et solidaire, actions menées en lien avec d'autres structures, actions soutenues par plusieurs partenaires, festivals autour de la lecture lorsqu'ils impliquent le public scolaire et la population en amont ou en aval de la manifestation, actions valorisant le français à l'étranger, la francophonie, actions internationales répondant aux mêmes critères. Sont exclus du champ d'intervention de la fondation: les projets ayant un rapport trop lointain avec la lecture, l'aide à l'édition, les projets personnels, les projets de classe ou relevant du programme scolaire, la création théâtrale et plus largement le financement de spectacles ou de manifestations ponctuelles (colloques, séminaires).	

Contexte de l'aide			
Nombre de projet soutenus dans l'année	Ente 100 et 150 selon les années et la classification (les programmes nationaux soutenus peuvent regrouper plusieurs dizaines d'actions).		
Budget moyen par projet soutenu	Projet local: entre 1 000 et 5 000 € Projet régional: entre 5 000 € et 20 000 € Projet national et international: à partir de 10 000 euros. Ces chiffres sont totalement indicatifs et varient considérablement en fonction de la nature des projets, du public cible, du budget global		
	Appel à projet	Hors appel à projet	
Nombre par an	X	3 comités exécutifs par an	
Pour quelles dépenses ?	X	Projets	
Montant des aides	X	Variable	

Accompagnement		
Accompagnement partenariat	Evaluation au fil de l'eau et bilan demandé à la fin de chaque exercice. Mise en relation avec d'autres structures et conseil.	
Accompagnement stratégique	Conseils stratégiques	



